

COMPTE RENDU
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2021
COMITÉ ÎLE-DE-FRANCE DE CANOË KAYAK ET SPORTS DE PAGAIE

SAMEDI 19 MARS 2022

CITÉ DES SPORTS - ISSY-LES-MOULINEAUX (92)

Présence des membres affiliés – (Collège I)

Code	Structure	Prénom Nom	Fonction	Représenté.e par	Voix
7504	JEUNE KAYAK PARISIEN	Mathias Priami	Président		2
7703	CLUB SPORTIF DE MEAUX	Frédéric Henry	Président	David Lloancy	3
7704	C.K. ST GERMAIN / MORIN	David Lloancy	Président		1
7705	TORCY CANOE KAYAK	Ganny Dinally	Président		6
7707	ETOILE SPORTIVE DAMMARIE	Mathieu Raffone	Président		1
7711	CANOE KAYAK DU HAUT MORIN	Stéphane Drouet	Président		3
7719	CANOE KAYAK CLUB DES MEULIERES	Daniel Berthault	Président		1
7723	MARNE ET GONDOIRE CANOË KAYAK	François Mingasson	Président	François Durand	2
7763	KAYAK ALTERNATIF DE VAIRES SUR MARNE	Olivier Deichelbohrer	Président		1
7802	AMICALE SPORTIVE BONNIERES ET ENVIRONS	Gilbert Blouin	Président		1
7803	ASS. SPORTIVE MANTAISE	Marc Bédée	Président	Gilbert Blouin	4
7804	CLUB CANOE KAYAK VERSAILLES	Marie-Pierre Jacquemot	Présidente		2
7806	M.J.C. SARTROUVILLE SECTION CANOE-KAYAK	Isabelle Ferry	Présidente		2
7807	CLUB DES RAGONDINS	Gwendal Gregam	Président		2



7808	CANOE KAYAK TRAPPES SAINT QUENTIN EN YVELINES	Stéphan Bougeard	Président		4
7814	CLUB DE CANOE KAYAK VEXIN SEINE	Jean-Louis Clément	Président		1
9101	A.S. CORBEIL- ESSONNES CK	Patricia Silva	Présidente	Claude Rose	4
9102	P.S.U.C. CK ORSAY (ASFLO)	Jean-François Jarno	Président		2
9104	KAYAK EPINAY CLUB	Philippe Gripon	Président		3
9202	BAC CK SEVRES ISSY	Sébastien Gaillard	Président	Thierry Monat	7
9204	CANOE KAYAK GENNEVILLIERS	Renaud Lacour	Président		3
9301	C.K.C. MONTREUIL	Mickaël Bourennane	Président		1
9302	NOSYKA	Laurent Bes	Président	Anthony Bes	3
9304	CANOE KAYAK NEUILLY	Vincent Mahé	Président		3
9311	OURCQ CAN'OHE CLUB SEVRANAIS	Pascal Mauny	Président		2
9402	CANOE KAYAK CLUB FRANCE	Jean-Pierre Frère	Président		5
9404	JOINVILLE EAU VIVE	Georges Le Pallec	Président		5
9405	S.N.T.M. SAINT MAUR	Béatrice Lucet	Présidente		5
9406	UNION SPORTIVE DE CRETEIL	Arnaud Raoux	Président	Éliane Debusne	5
9410	EFFORT ET JOIE CACHAN	Youenn Travert	Président		2
9506	C.K. CERGY PONTOISE	Corentin Brillant	Président		4

Total de voix	90
----------------------	-----------



Présence des membres agréés - (Collège III de type B)

Code	Structure	Prénom Nom	Fonction	Représenté.e par	Voix
7762	NAUTISME EN ÎLE-DE-FRANCE	Yoan Picard	Directeur		1

Total de voix	1
----------------------	----------

Total des membres affiliés et agréés invités	51 structures	134 voix
Membres affiliés et agréés présents ou représentés	32 structures	91 voix



Étaient également présent.e.s :

- Madame Évelyne Ciriéji, présidente du Comité régional Olympique et Sportif d'Île-de-France
- Monsieur Michel Jomin, trésorier adjoint du Comité régional Olympique et Sportif d'Île-de-France et membre d'honneur du Comité.
- Monsieur Bernard de Carrère, maire adjoint chargé de l'éducation et des sports de la ville d'Issy-les-Moulineaux
- Monsieur Ludovic Royé, directeur technique national de la FFCK
- Monsieur Gilles Marie, commissaire aux comptes
- Les membres du bureau exécutif et du conseil d'administration : Eric Poulhe, Georges Le Pallec, Loïc Le Baccon, Isabelle Briois, François Durand, Francis Poulain
- Les membres du conseil d'administration : Gilbert Blouin, Éliane Debusne, Stéphane Drouet, Éric Feuillard, Philippe Gripon, Michel Jomin, David Lloancy, Béatrice Lucet, Yoan Picard, Sophie Royé.
- Les président.e.s des Comités départementaux : Mathias Priami (75), Ganny Dinally (77), Claude Rose (91), Angela Bonnaud (92)
- Fabien Jego, membre du Comité directeur du club des Ragondins et Béranger Doulle, membre du Comité directeur du Comité de Seine-Saint-Denis.
- Les membres de l'équipe technique régionale : Emmanuel Brugvin, conseiller technique sportif en Île-de-France, Camille Hurez, Gauthier Vanden Abeele, Annie Durand

Se sont excusé.e.s :

- Patrick Karam, vice-président de la Région Île-de-France
- Éric Quenault, délégué régional académique Jeunesse et Sports
- Michel Godard, directeur du CREPS Île-de-France
- Sébastien Tester, conseiller technique sportif, coordinateur de la cellule événementielle à la FFCK
- Les membres du conseil d'administration : Florence Goret, Michel Joly, Stéphane Dablin, Joël Dugay, Marc Saliba
- Hervé Zammit, président du Comité des Yvelines de Canoë Kayak et Sports de Pagaie
- Claire Moal, conseillère technique sportive coordinatrice en Île-de-France

Il est précisé que cette assemblée générale ordinaire étant consécutive à l'assemblée générale extraordinaire, les propos introductifs à ces deux assemblées figurent à l'intérieur du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire.



OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE À 10h33

Après avoir reçu l'approbation des structures pour les votes à main levée, Eric Poulhe ouvre l'assemblée générale ordinaire.

Eric Poulhe rappelle que l'ensemble des structures et les membres du conseil d'administration ont pu prendre connaissance des documents constitutifs de l'assemblée générale ordinaire adressés par voie électronique le 8 mars 2022, hormis le rapport financier du trésorier et des comptes annuels de l'exercice 2021 du commissaire aux comptes adressés en date du 18 mars 2022.

La vérification des présences permet de comptabiliser la participation de 32 structures (31 clubs pour le collège I et Nautisme en Île-de-France pour le collège III) représentant 91 voix en totalité ce qui permet d'ouvrir l'assemblée générale ordinaire en respect des conditions de quorum.

Eric Poulhe donne ensuite la parole à Georges Le Pallec, secrétaire général, pour évoquer les points à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire.

Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire 2020 en date du 6 mars 2021

Eric Poulhe ne fait pas lecture du document car les structures ont toutes pris connaissance des éléments.

En absence de remarques et de questions de l'assemblée, Georges Le Pallec procède au vote à main levée.

Résolution 1 : Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire 2020

Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire 2020.



32 votants (91 voix)
Votes : 91 voix pour
Résolution approuvée à l'unanimité

Rapport moral du président

En préambule, Eric Poulhe adresse ses remerciements à tous les acteurs de terrain, élu.e.s, dirigeant.e.s, bénévoles, professionnel.le.s œuvrant dans les différentes instances régionales, les clubs, les comités départementaux et bien sûr le Comité régional.

En interne, une année 2021 intense et singulière

→ Une année de changement dans la continuité

Depuis le début de son mandat, le président rappelle que, si ce fut une année de changement, il s'est inscrit dans la continuité de la politique existante, et se réjouit d'avoir maintenu une vie démocratique malgré la crise sanitaire.



→ Une année de restructuration de l'équipe technique régionale (ETR)

Avec trois départs et trois arrivées, l'ETR a dû être fortement remaniée. Le conseiller technique sportif coordonnateur, Sébastien Tester, a quitté le Comité le 1^{er} juin 2021, remplacé par Claire Moal le 1^{er} octobre 2021. Alban Planchais, dont le contrat s'est achevé le 20 août 2021 a été remplacé par Gauthier Vanden Abeele le 1^{er} octobre 2021, et enfin Hugues Vigan, parti le 10 décembre 2021, a été remplacé par Camille Hurez le 1^{er} janvier 2022. Ils sont tous remerciés pour leur engagement et le travail fourni au sein du Comité, pour certains, depuis de longues années.

→ Une année pour se mettre en ordre de marche

Avec la refonte et la clarification de l'organigramme, ainsi que les recrutements effectués, le Comité dispose désormais d'une organisation solide en ordre de marche, structurée en trois pôles : services, développement, activités. Chaque pôle est composé de différents secteurs disposant d'un binôme élu/professionnel clairement identifié.

En externe, un rayonnement reconnu

→ Au sein du monde fédéral

L'implantation du Comité sur le stade nautique Olympique d'Île-de-France, à Vaires-sur-Marne, avec une proximité de fait avec le siège fédéral, permet d'accéder aisément aux services et à l'information. C'est un véritable atout. Toutefois, cette proximité nécessite également une bonne coordination territoriale, notamment dans les relations avec l'exploitant de l'île de loisirs IDLVT, les collectivités locales et l'organisation d'événements ou de manifestations sportives. Le Comité a rappelé à plusieurs reprises à la FFCK son souhait d'être réellement associé à la gouvernance d'un comité d'organisation sur le site de Vaires-sur-Marne.

Le président se satisfait par ailleurs de la bonne représentation de l'Île-de-France dans différentes instances fédérales et notamment la présence de trois élus au conseil fédéral.

Concernant les comités départementaux, le Comité a souhaité renforcer les relations et gérer des dossiers en commun, en confiance et en transparence. Le mode d'instruction collectif de la campagne des projets sportifs fédéraux (PSF) en est la parfaite illustration, et a été apprécié de tous.

Au regard des clubs franciliens, le Comité souhaite développer une plus forte présence sur le terrain, à la fois politique et opérationnelle. Dans la mesure du possible, un membre élu du Comité participera aux différentes assemblées générales, sous réserve bien sûr d'être informé au préalable des dates de tenue.

En conclusion, le président tient à rappeler que le Comité fait référence dans le monde fédéral par ses moyens (élus, équipe ETR, organisation, budget), sa capacité d'innovation et de pilotage de projets d'envergure.

→ Au sein du mouvement sportif

Le Comité est très actif au sein du mouvement sportif et entretient des contacts réguliers avec la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et au sport (DRAJES), le CREPS Île-de-



France, le CROS Île-de-France, les ligues et les fédérations du nautisme. En tant que président de Nautisme en Île-de-France, Eric Poulhe peut aussi consolider ce réseau. Une convention de services a d'ailleurs été signée avec Nautisme, permettant de mutualiser des moyens humains et logistiques sur le secteur de la formation. Une convention a également été signée avec l'UNSS de Créteil cadrant le développement de la pratique et l'organisation d'événements sportifs en milieu scolaire.

→ **Après des institutionnels**

Le président poursuit et entretient des relations étroites avec la Région Île-de-France qui est le premier partenaire financier du Comité avec la signature d'une convention pluriannuelle 2021-2024. Ce partenariat est également au bénéfice des structures, comme la mise en place en 2021 du plan de sauvegarde des clubs proposés par la Région.

Le Conseil départemental de Seine-et-Marne est aussi un partenaire significatif qui soutient l'organisation de compétitions sur son territoire et le projet des randonnées nautiques.

Le Comité entretient également de bonnes relations avec les collectivités locales, la ville de Vaires-sur-Marne et les deux communautés d'agglomération du territoire.

Le sport, au cœur de la dynamique

→ **Le développement d'une polyvalence des activités**

La polyvalence des activités est un principe fondamental du Comité. Il se décline sous trois axes : la polyvalence des pratiques (compétition, loisirs et tourisme, sport pour tous), la polyvalence des milieux (eau calme, eau vive, mer), la polyvalence territoriale (Est/Ouest, urbain/rural).

→ **Une filière de haut niveau centrée sur les jeunes, les champions de demain**

Le projet de performance fédéral (PPF) francilien est tourné prioritairement vers la formation des jeunes au début de leurs parcours de haut niveau. Le Comité souhaite se positionner comme coordonnateur-animateur des clubs formateurs et a déposé un dossier à l'Agence nationale du sport (ANS) pour être reconnu foyer de performance territorial, dont il est en attente d'une réponse. Le Comité se satisfait des médailles obtenues sur la scène internationale par de jeunes athlètes franciliens : Yohann Sénéchault (slalom), Yseline Huet (marathon), Augustin Reboul (descente), Shani Benkatti et Antoine Le Floch Decorchemont (kayak polo), et bien sûr la médaille d'argent de Nélia Barbosa aux Jeux Paralympiques de Tokyo 2020.

→ **Valorisation de trois événements majeurs**

Le Comité a souhaité valoriser trois manifestations sportives :

- le championnat Elite support aux sélections U18/U23 Slalom comme compétition significative,
- le championnat de France minimes Descente comme manifestation Jeunes,
- la TraverSeine comme événement de loisirs.



Des actions et des projets structurants

→ La formation, le socle de l'encadrement de la pratique

La formation des bénévoles (AMFPC, MFPC...) est portée par la commission Formation. Elle est la base de l'encadrement bénévole dans les clubs. La formation professionnelle, sous forme d'apprentissage, est assurée par Nautisme en Île-de-France. Elle contribue à la professionnalisation des structures.

→ Les parcours de randonnées nautiques, un terrain de jeu de qualité

Le projet de développement des parcours de randonnée nautique est toujours en cours sur le territoire pilote de Seine-et-Marne. Le parcours du Loing est dans une phase de finalisation. Celui du Petit et du Grand Morin en phase de bouclage du financement. Pour celui de la Marne, il a été acté de constituer un comité de pilotage avec les deux communautés d'agglomération, Marne et Gondoire et Paris Vallée de la Marne, ainsi que le département de Seine-et-Marne pour gérer la relation avec Voies Navigables de France (VNF).

→ Le développement du sport Santé et Handicap, des valeurs partagées

En se renommant « Sport santé et handicap » l'ancienne « commission médicale » a souhaité élargir son périmètre d'actions sur le sport handicap, la santé et le bien-être. Elle accompagnera et soutiendra les clubs notamment engagés dans la labellisation « Pagaie santé » ou l'obtention du label « Point handi-kayak francilien ».

Quelques perspectives en 2022

→ Le soutien aux structures

Le secteur de l'animation territoriale a été renforcé avec l'intégration, au 1^{er} janvier 2022, de Camille Hurez. Elle a en charge le soutien et l'accompagnement des clubs.

→ Une attention particulière aux activités naissantes

Le Comité aura une attention particulière en direction des activités naissantes se structurant au sein de commissions dédiées : la pratique de loisir sportif en eau vive, le Freestyle.

→ L'animation sportive

La politique sportive du Comité avec la mise en œuvre du projet de performance fédéral (PPF) est centrée sur les jeunes dans une logique de polyvalence. Les compétitions doivent être accessibles à tous les niveaux de pratique.

→ La valorisation des trois événements sportifs majeurs en 2022

Le Comité a retenu les trois événements sportifs majeurs suivants :

- la finale régionale Jeunes à Vaires-sur-Marne le 6 juin 2022,
- le championnat de France de marathon en Short Race à Mantes-la-Jolie le 27 et 28 août 2022,



- la 8^e édition de la TraverSeine le 17 et 18 septembre 2022.

Un projet de développement en co-production

→ Le projet sur deux olympiades de 2022 à 2028

Le Comité, accompagné par Nautisme-en-Île de France dans le cadre d'un dispositif local d'accompagnement (DLA) avec France Active Île-de-France, a souhaité engager une démarche de co-production. A été constitué un comité de pilotage représentatif des activités et du territoire qui s'est déjà réuni à plusieurs reprises. Le président rappelle la tenue d'un colloque et le planning prévisionnel du projet :

- 26/03/22 : colloque et tables rondes en présentiel
- 28/03-07/04/22 : tables rondes en distanciel
- 19/04/22 : synthèse en Comité de pilotage (3 orientations avec 3 priorités, critères d'évaluation)
- 31/05/22 : finalisation du projet de développement intégrant les modèles économiques possibles
- 30/09/22 : formalisation et validation par les instances (bureau exécutif, conseil d'administration, assemblée générale extraordinaire)

→ Les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) Paris 2024

Le Comité régional et le Comité de Seine-et-Marne ont été intégrés au comité de pilotage mis en œuvre par la FFCK. Les acteurs franciliens des sports de pagaie devront définir l'action et leur place au regard des JOP. Une table ronde se tiendra sur ce sujet dans le cadre du colloque du projet de développement.

Georges Le Pallec procède au vote à main levée.

Résolution 2 : Rapport moral du président

Approbation du rapport moral du Président,
M. Eric POULHE



32 votants (91 voix)
Votes : 91 voix pour
Résolution approuvée à l'unanimité

Intervention d'Emmanuel Brugvin, conseiller technique sportif

Emmanuel Brugvin démarre sa prise de parole en lançant une vidéo enregistrée par Claire Moal, conseillère technique coordinatrice, qui est excusée en raison de sa participation à une compétition de kayak-polo.

Puis Emmanuel Brugvin explique en synthèse les projets de performance fédérale (PPF) en indiquant que le cursus se stabilisait. Il présente ensuite l'organisation du PASS 2021 et le bilan des actions 2021 entre le prévu et le réalisé.

Une question est posée par un club pour l'organisation de campus les samedis.



Emmanuel Brugvin explique qu'en slalom, il y a des créneaux d'eau vive à Vaires-sur-Marne toutes les semaines. Il appartient aux clubs, souhaitant naviguer sur le P1 ou le P2, de se rapprocher de Benoît Chantry du Comité du Val de Marne qui centralise la réservation des créneaux des clubs. Mais il précise aussi que chaque commission a la possibilité d'organiser des créneaux au stade nautique Olympique, en eau vive ou sur le lac, et que les personnes n'hésitent pas à le contacter directement.

Rapport du secrétaire général

Georges Le Pallec donne la parole à Camille Hurez et à Gauthier Vanden Abeele. Nouvellement arrivés au Comité, ils sont les principaux interlocuteurs des clubs. Ils se présentent l'un après l'autre en évoquant leur parcours et les grandes lignes de leurs missions.

Camille Hurez est kayakiste depuis 12 ans. Elle a œuvré à l'organisation de nombreux événements de haut niveau, notamment à Pau. Au sein du Comité, elle accompagne les structures et assiste la commission ESIND.

Gauthier Vanden Abeele est diplômé BPJEPS et DEJEPS, il a été cadre de club à l'ASPTT de Moulins Canoë Kayak et guide de rafting en France et à l'étranger. Au sein du Comité, il est responsable logistique et référent auprès des commissions Eau calme, Eau vive et Mer. Il assure également des missions de formation dans le cadre du BPJEPS Canoë Kayak mis en œuvre par Nautisme en Île-de-France.

Georges Le Pallec met en évidence dans son rapport la progression des féminines dans les clubs. La flexibilité des titres a un impact positif sur la présence des féminines dans nos structures (35% de femmes dans les pratiques), ce qui est légèrement plus élevé que la moyenne nationale. Depuis le lancement des nouvelles licences, il y a une proportion sensible de femmes qui sont arrivées avec des licences sans option et sur les dispositifs de titres de 3 mois.

Le dispositif Canoë Golib de la FFCK permet d'avoir une progression de 9% sur les titres 1 jour. Il est rappelé que seule la délivrance d'un titre fédéral couvre les clubs en cas d'accident. Il est donc important d'appliquer le principe « un.e pratiquant.e, un titre ». Au niveau national, 250 000 titres supplémentaires ont été enregistrés par rapport à 2016.

Questions des clubs

Les interventions et questions des clubs portent notamment sur :

- Le dispositif Canoë Golib et son utilisation en évoquant la contrainte d'usage du format Excel pour l'importation et exportation des données. Les clubs apprécieraient de connaître la répartition entre les hommes et les femmes sur la licence 3 mois, et des chiffres sur le transfert des licences 3 mois vers une licence 1 an.
- Un club intervient sur l'augmentation de la pratique féminine en précisant la pratique du paddle le club permet d'enregistrer plus de femmes que d'hommes.
- Un autre club ajoute que la situation de la Covid les a même aidés car il s'agit d'une pratique de plein air et le public féminin loisirs est plus sensible au sport de plein air.
- Plusieurs clubs expriment que la problématique des titres 3 mois réside sur le fait d'avoir la capacité d'accueillir des débutants toute l'année. Si la licence 3 mois permet en effet d'intégrer



de nouveaux licencié.e.s de septembre à octobre, il reste plus difficile d'accueillir un.e débutant.e qui arrive en mars, alors même que les progressions sont déjà faites, exception faite des scolaires. Il est compliqué de prendre une nouvelle personne en avril uniquement pour une pratique à la belle saison, exceptions faites des forums ou des baptêmes.

- Pourquoi n'est-il pas nécessaire d'enregistrer les disciplines sur l'extranet et notamment la pratique du paddle qui est le parent pauvre de la Fédération ?

Ludovic Royé précise que l'on parle de la réforme des licences depuis deux ans et on se rend compte des effets bénéfiques notamment auprès des jeunes et des femmes. Pour les jeunes, spécifiquement en Île-de-France, la courbe en nombre de licences était droite, voire avait tendance à fléchir. Même si le Comité Île-de-France fait partie des plus solides, il est un de ceux qui délivre le moins de licences 1 jour et de licences Jeunes. Aujourd'hui, un rééquilibrage s'effectue et la courbe revient à la hausse. Toutefois, il est évident que les licences 1 an en compétition sont majoritairement prises par les hommes.

Le directeur technique national indique par ailleurs que le canoë et kayak a été bénéficiaire durant la période de Covid. Ce sont les clubs qui favorisent de cette dynamique et il faut capitaliser. Avec 3 à 4 millions de personnes qui pratiquent au moins une fois par an, l'enjeu des licences 1 jour est de pouvoir les identifier dans l'objectif de peser auprès des élus des collectivités et ne plus être considéré comme une « petite » Fédération.

Ludovic Royé répond sur la question sur le Stand-up Paddle (SUP). La Fédération aurait pu se positionner sur cette activité mais c'est la Fédération de Surf qui a récupéré la délégation. La Fédération souhaite accompagner cette pratique mais doit être vigilante sur sa communication. Le dispositif des pagaies couleurs a bien intégré l'activité SUP qui devient un levier fort de notre modèle économique.

Eric Poulhe prend la parole. Concernant les licences à la journée, il regrette cette place du Comité en bas de tableau qui ne reflète pas la réalité et le potentiel de développement. La Région Île-de-France est fortement urbanisée avec des problèmes d'accès à l'eau et n'est pas identifiée comme un territoire touristique de plein air, « nous n'avons pas cette culture contrairement à l'Occitanie ou l'Aquitaine », évoque le président. Le Comité est néanmoins volontariste sur le sujet et porteur du projet de randonnées nautiques sur le territoire. Les collectivités territoriales s'aperçoivent désormais qu'il y a un territoire d'exception pas assez valorisé. Pour réussir, il faut que les parcours nautiques soient mis en lumière par les différents acteurs du territoire et que les structures jouent le jeu de la délivrance des titres.

S'agissant de la féminisation en dehors des scolaires, la tranche d'âge des 12-16 ans est très basse. Eric Poulhe souligne que cette tranche d'âge reste compliquée surtout chez les féminines. C'est pourquoi, Claire Moal a intégré le groupe mixité pour contribuer à l'identification et la mise en œuvre d'actions auprès des clubs formateurs, en faveur de la pratique des jeunes féminines.

Georges Le Pallec indique que l'on communiquera des statistiques et la typologie de pratique auprès des clubs.



Rapport financier du trésorier et de l'affectation du résultat

Loïc Le Baccon présente les documents financiers, reflet des activités 2021 du Comité qui, comme en 2019 et 2020, ont été impactées par la crise sanitaire du Covid-19, mais à un degré moindre puisque certaines manifestations ont pu se tenir.

Comme chaque année, la comptabilité du Comité a été auditée par M. Gilles Marie, commissaire aux Comptes, qui prendra la parole après la présentation du trésorier.

Les comptes 2021 ont également été présentés au conseil d'administration qui les a approuvés lors de sa dernière séance, ainsi qu'à la réunion du bureau exécutif du 10 mars 2022 qui les a également approuvés.

En 2021, les produits d'exploitation sont de 471,7 K€ pour 377,3 K€ en 2020, soit une hausse de 94,4 K€, qui est principalement liée à :

- une légère reprise des produits d'activités malgré la crise sanitaire du Covid-19,
- le plan de sauvegarde Île-de-France à destination des clubs et des comités départementaux,
- l'utilisation des fonds dédiés de 2020 (36,8k€),
- les aides à l'emploi.

L'analyse des subventions d'exploitation montre une baisse de la subvention principale de la Région Île-de-France qui a été plafonnée à la suite de la non-atteinte de nos objectifs de dépenses.

Le maintien des subventions de l'Agence nationale du sport (ANS), à hauteur de 64,6 K€, est lié à l'utilisation de :

- la dernière partie de la subvention versée sur le projet « Héritage et société », pour 18,1 K€ sur les 60 K€ reçus fin 2018,
- La subvention de fonctionnement 2021 de 31 526 €,
- Le versement du FDVA 2 de 15 k€.

L'ANS est également intervenue sur le financement des emplois aidés du Comité à hauteur de 27 k€.

L'exercice 2021 fait apparaître un excédent de 1 299 €, résultat des variations principales suivantes :

- Achats et autres services extérieurs très en dessous du budget lié à l'annulation de certaines actions prévues en 2021 et qui seront reportées sur 2022 avec la mise en place d'un fonds dédiés aux actions reportées (85 k€)
- Versement du plan de sauvegarde des clubs de la Région Île-de-France à l'identique de ce que le Comité a reçu de la Région.
- Hausse des amortissements liée aux nouveaux investissements de 2020 de 105 K€

Le total du bilan du Comité reste élevé à 549,4 K€, soit une augmentation de 31,5 K€ par rapport à l'année 2020.

Après deux ans d'investissements, en 2019 et 2020, une pause a été faite en 2021.

Le suivi financier des commissions confirme l'impact de la crise sanitaire du Covid-19 en 2020 et 2021 sur l'ensemble des commissions, exceptées les commissions Formation et Course en ligne qui ont pu se maintenir dans le respect des protocoles sanitaires successifs.

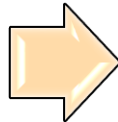
Rapport général du commissaire aux comptes

Le commissaire aux comptes, Gilles Marie, indique à l'assemblée qu'il n'interviendra pas longuement car il n'a pas à l'alerter de difficultés particulières. Il certifie les comptes et conclue sur la solidité financière.

Georges Le Pallec procède consécutivement à deux votes à main levée.

Résolution 3 : Rapport financier du trésorier et de l'affectation du résultat

Approbation du rapport du trésorier et affectation du résultat report à nouveau.



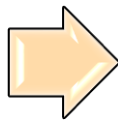
32 votants (91 voix)

Votes : 91 voix pour

Résolution approuvée à l'unanimité

Résolution 4 : Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice 2021

Approbation du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice 2021



32 votants (91 voix)

Votes : 91 voix pour

Résolution approuvée à l'unanimité

Budget prévisionnel 2022

La consolidation des différents budgets transmis par les commissions donne un total des dépenses évalué à 458 K€ pour 173 K€ de produits d'activités et 200 K€ de subventions.

Les fonds dédiés de 85 K€, enregistrés en 2021 pour relancer l'activité en 2022, permettront d'équilibrer le budget. Il est important de noter que cela est exceptionnel et lié à la crise sanitaire du Covid 19. Ça ne pourra pas être reproduit chaque année.

Ces fonds dédiés financeront en particulier :

- le fonctionnement de l'ETR dans les animations de relance des clubs,
- la relance des commissions sportives,
- la relance des commissions loisirs,
- l'aide au démarrage de la commission Eau vive,
- le projet de développement du Comité avec la mise en place du colloque,
- le renforcement de la communication,
- la mixité.

Le trésorier présente ensuite les budgets des différents secteurs d'activités avec une répartition entre la masse salariale, le fonctionnement, les actions et les projets.



Questions des clubs

Les interventions des clubs portent principalement sur les déficits de différentes commissions.

Loïc Le Baccon explique qu'on demande aux commissions d'être à l'équilibre mais, en prenant l'exemple de la commission Eau vive qui est un démarrage d'activités, le Comité subventionne en quelque sorte les activités.

Eric Poulhe précise qu'il est accepté que certaines commissions aient plus de charges que de produits. Des commissions sont ainsi des centres de coûts, d'autres des centres de profits. Il est important de présenter des comptes fidèles à la réalité.

Détermination des contributions financières 2022 des collèges I (affiliés) et III (agrées de type B)

Pour 2022, il est proposé de renouveler la contribution 2021 sans changement, soit 50 € pour les membres affiliés et 150 € pour les membres agréés.

Pour 2023, pour les membres affiliés, le Comité propose de mettre en place une contribution calculée par palier (de 30 à 150 €) en fonction du nombre de licencié.e.s, selon la règle suivante :

- moins de 20 licences : 30 €
- de 20 à 39 licences : 50 €
- de 40 à 59 licences : 70 €
- de 60 à 79 licences : 90 €
- de 80 à 99 licences : 110 €
- de 100 à 119 licences : 130 €
- 120 licences et plus : 150 €

Le nombre de licences, pris en compte dans la base de référence présentée ci-dessus, correspond à l'addition du nombre de licences 1 an et d'un quart des licences 3 mois.

Afin d'encourager les clubs à délivrer les licences à la journée, ces-dernières ne sont pas intégrées dans ce calcul.

Questions des clubs

- Quel est le nombre de clubs concernés entre 0 et 19 licences ?
- Pourquoi ne pas retenir une proportionnelle ?

Eric Poulhe précise que l'assiette globale reste la même pour le Comité.

Après les remarques et questions de l'assemblée, Georges Le Pallec procède consécutivement à plusieurs votes à main levée : Le budget prévisionnel puis celui sur les contributions régionales.



Résolution 5 : Budget prévisionnel 2022

Approbation du budget prévisionnel 2022



32 votants (91 voix)
Votes : 91 voix pour
Résolution approuvée à l'unanimité

Loïc Le Baccon remercie les structures pour l'approbation du budget prévisionnel à l'unanimité.

Résolution 6 : Contributions financières 2022 et 2023 des collèges I (affiliés) et III (agrées de type A et B)

Approbation des contributions régionales
(collège I-affiliés) 2022 et 2023



31 votants (90 voix)
Votes : 1 contre et 2 abstentions
Résolution approuvée à la majorité

Approbation des contributions régionales
(collège III-agrées de type B) 2022 et 2023
pour un montant de 150€



1 votant (1 voix)
Vote : 1 voix pour
Résolution approuvée à l'unanimité

Motions écrites à l'assemblée générale de la FFCK du samedi 2 avril 2022

Aucune motion

Trois représentant.e.s et suppléant.e.s à l'assemblée générale de la FFCK du 2 avril 2022 - Collège I (affiliés)

→ Représentant-es titulaires

- Eric Poulhe
- Georges Le Pallec
- Francis Poulain

→ Représentant.e.s suppléant.e.s

- Isabelle Briois
- Loïc Le Baccon
- François Durand

Représentant à l'assemblée générale de la FFCK du 2 avril 2022 – Collège III (agrées de type B)

Yoan Picard étant l'unique représentant du collège III, il représentera les membres agrées de type B à l'assemblée générale de la FFCK.

Georges Le Pallec procède consécutivement à deux votes à main levée.



Résolution 7 : Trois représentant.e.s et suppléant.e.s à l'assemblée générale de la FFCK du 2 avril 2022 – Collège I (affiliés)

Approbation des trois représentant.es et suppléant.es des membres affiliés à l'AG de la FFCK



31 votants (90 voix)
Votes : 90 voix pour
Résolution approuvée à l'unanimité

Résolution 8 : Unique représentant à l'assemblée générale de la FFCK du 2 avril 2022 – Collège III (agrés de type B)

Approbation de l'unique représentant des membres agrés à l'AG de la FFCK



1 votant (1 voix)
Vote : 1 voix pour
Résolution approuvée à l'unanimité

Candidature au conseil d'administration du Comité

Georges Le Pallec indique à l'assemblée que le Comité n'a pas reçu de candidature.

Concours Femmes & Pagaies

En l'absence de Florence Goret, vice-présidente au Comité en charge du concours Femmes & Pagaies, Messieurs Georges Le Pallec, secrétaire général du Comité, et Renaud Lacour, président du club de Gennevilliers, présentent à l'assemblée l'édition 2021. À l'étude des dossiers qu'ils ont remis en faveur de la pratique féminine, les récompenses sont remises aux deux clubs franciliens la Société Nautique du Tour de Marne (SNTM) et le Red Star Club Champigny (RSCC).

Béatrice Lucet, présidente du club de la SNTM prend la parole en remerciant le Comité et explique que le club se félicite d'avoir au sein de son comité directeur une parité, et qu'elle est également satisfaite de voir la pratique féminine augmenter au sein du club.

En raison de la Covid-19, le RSCC n'a pas pu faire le déplacement et se faire représenter.

Interventions des invité.e.s

Monsieur Ludovic Royé, directeur technique national de la FFCK prend la parole en indiquant qu'il se déplace dans tous les comités régionaux mais qu'il a à cœur d'assister à l'assemblée générale en Île-de-France, un des comités les plus importants et les mieux structurés. Il a la chance de profiter du dynamisme du territoire. Après avoir été interpellé par un club, Ludovic Royé apporte des informations sur l'avancement de la Maison des sports de pagaie. Le projet se déroule bien, le permis de construire est déposé et la FFCK finalise les contrats et les appels d'offre. La première pierre est prévue en juin pour une livraison au courant du quatrième trimestre 2023.

Madame Évelyne Ciriégi, présidente du CROS Île-de-France exprime son immense plaisir à être parmi nous. Pour participer à de nombreuses d'assemblées générales, elle ajoute qu'elle vient de suivre une



assemblée vivante et dynamique. Les questions sont celles d'aujourd'hui et de l'avenir. Les problématiques de la jeunesse sont au centre de la préoccupation. Elle rappelle qu'elle est très active au sein de l'instance nationale, le CNOSF, au bénéfice du territoire francilien. « *Le Comité de Canoë Kayak est bien positionné et il y a encore de la ressource* » indique Évelyne Ciriégi. Concernant les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, l'héritage durable commence à travers les Centre de préparation aux Jeux (CPJ) et les sites Terres de jeux. Elle souhaite un tsunami après 2024. Évelyne Ciriégi évoque également une nouvelle gouvernance avec la conférence régionale du sport qui se décline de l'ANS en associant les collectivités, les institutionnels et le mouvement sportif. Elle salue Bernard de Carrère, maire-adjoint de la ville d'Issy-les-Moulineaux, pour le dynamisme et l'esprit sportif de la ville qui nous accueille dans ses locaux.

Monsieur Bernard de Carrère, maire-adjoint chargé de l'éducation et des sports de la ville d'Issy-les-Moulineaux conclut la prise de parole des invités et précise qu'il a eu beaucoup de plaisir à accueillir tous les clubs et le Comité Île-de-France au sein de la Cité des Sports. La ville a une pratique de haut niveau mais elle incite aussi les personnes éloignées de la pratique sportive à y venir, notamment dans la salle de santé par le sport.

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Eric Poulhe conclut l'assemblée générale en transmettant à nouveau ses remerciements à l'ensemble des participant.e.s, à la fois pour leur écoute et pour les échanges très riches. Il rappelle la tenue prochaine du colloque du projet de développement en espérant une participation importante aux différentes tables rondes, et invite l'assistance à rejoindre un cocktail déjeunatoire pour poursuivre les échanges.

L'assemblée générale ordinaire 2021 se termine à 13h30.

Procès-verbal établi le vendredi 25 mars 2022.

Georges LE PALLEC
Secrétaire général



Eric POULHE
Président

